



## Point avec le directeur de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac

M. Thibault De Rosnay a été recruté par la SPL AGATE pour diriger l'aérodrome avec comme feuille de route d'en assurer la gestion en équilibre financier, ce qui passe par un certain développement.

### 1/ Cadre réglementaire

Chaque aéroport/aérodrome a une « carte VAC » (Visual Approach Chart) qui donne tous les éléments pratiques et réglementaires pour atterrir, décoller, voler dans les bons couloirs, éviter les zones interdites...

La carte VAC de l'aérodrome de Nîmes exclue le survol de Marguerittes, les appareils qui s'y adonne sont en dehors des règles.

Le Maire n'a pas le pouvoir de police pour ce qui concerne l'aérien qui est contrôlé par l'aviation civile et la BGTA (Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens) qu'il faut saisir en cas de manquement constaté.

### 2/ Cadre géographique

L'aérodrome existe depuis 1909.

La quasi-totalité de l'emprise de l'aérodrome est situé sur la commune de Nîmes, une toute petite partie sur la commune de Marguerittes.

L'aérodrome est, pour la majeure partie de sa surface, situé en zone inondable.

Les activités des aéroports de Garons, mais aussi Montpellier et Orange limitent le nombre de mouvements possibles sur l'aérodrome

### 3/ Les projets de développement

Actuellement, l'aérodrome comptabilise environ 6 000 mouvement par an (un mouvement c'est un atterrissage ou un décollage). L'objectif maximum est fixé à 10 000 mouvements par an.

Les plus gros aérodromes comptent entre 50 000 et 80 000 mouvements par an.

4 constructions nouvelles sont envisagées, du côté du rond-point de Paloma pour accueillir des entreprises, dont un restaurant.

Le plus grand projet de développement consiste à développer une ferme photovoltaïque, notamment côté est de l'aérodrome.

Enfin, le directeur veut équiper et aménager les sentiers qui entourent l'aérodrome, ayant constaté que de nombreuses personnes les utilisaient en « promenade ».

#### 4/ Les engagements

Il ne peut y avoir aucun transfert de trafic de Garons à l'aérodrome, c'est techniquement impossible.

Informez M. le Maire des évolutions, projets ... autour de l'aérodrome et au cours d'échanges réguliers.